



## Procès verbal de la réunion des administrateurs 3 novembre 2009

77, Ste-Ursule

Étaient présents :

Jean Beauchesne  
Roger Bertrand  
Claudette Blais  
Nadine Galy  
Louis Germain  
Josianne Gervais  
Daniel Jacques

Michel Leclerc  
Véronyc Sansoucy

S'étaient excusés :  
Etienne Berthold  
Nicole Laroche

Denis L'Anglais, conseiller juridique, assiste à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 septembre et suivis.
3. États généraux – état de situation.
4. Entente CCVQ/INM sur la Phase II et III des États généraux.
5. Moulin à images – comité de suivi : rapport de Michel Leclerc
6. Marché du Vieux-Port : rapport de Michel Leclerc.
7. Les colloques de 2010 – suggestion de Véronyc Sansoucy.
8. Suggestion de G. Roy : M&M, Jardin mobile, circuit Écolobus.
9. Respect des ordonnances sur le bruit – dossier à confier.
10. Comité de suivi RBCI : nomination du représentant CCVQ.
11. Surveillance des ventes de propriété (cour Morrin).
12. Recrutement – plan d'action – la suite.
13. La canonnade.
14. Varia :

Louis Germain préside la réunion qui débute à 16h30. Josianne Gervais agit comme secrétaire d'assemblée.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté selon la proposition de Claudette Blais et de Louis Germain.

## **2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 septembre et suivis**

Louis Germain mentionne l'importance de reparler à Louise Gauthier à propos du suivi sur le dossier de la SODEC. À ce propos, Denis L'Anglais mentionne la tenue en décembre d'une journée de réflexion sur son plan stratégique, par la Commission de Place-Royale, avec les riverains de la place. Par la même occasion, il mentionne que vu la nature du document produit par la CPR en vue de cette journée, il ne serait pas pertinent que le CCVQ prenne position à ce moment-ci mais plutôt après ladite journée.

Michel Leclerc propose l'adoption du procès-verbal. Josianne Gervais appuie.

## **3. États généraux – état de situation**

Les administrateurs discutent du début de la phase II des États généraux. Cette phase implique une recherche scientifique. Louis Germain fait retour sur la rencontre que lui, Claudette Blais et Roger Bertrand ont eue avec Denis Angers, directeur des communications de la Commission de la Capitale nationale le mardi 3 novembre. Il conclut qu'on ne sollicitera pas de financement auprès de la CCNQ mais plutôt auprès du Bureau de la Capitale nationale. Il mentionne que cette rencontre a permis de préciser la démarche de sollicitation, notamment en ciblant certains contacts.

Louis Germain mentionne que les documents relatifs au budget prévu pour la phase II seront disponibles sur le site internet.

Nadine Galy s'interroge sur la facture du site web prévu pour les États Généraux. Louis Germain mentionne que toutes les informations de la phase II seront intégrées au site du CCVQ, à l'exception du colloque qui aura son propre site, minimal, ce qui nécessitera une somme inférieure à 1000 \$.

## **4. Entente CCVQ/INM sur les Phases II et III des États généraux**

Les administrateurs discutent du projet d'entente entre le CCVQ et l'INM relativement aux phases II et III des États généraux. Denis L'Anglais mentionne qu'un flou juridique entoure l'entente qui pourrait nuire au CCVQ advenant une impossibilité de trouver le financement prévu.

Louis Germain souligne la relation de confiance existant entre INM et CCVQ et que la conclusion de l'entente est importante pour assurer le bon déroulement de l'organisation du colloque international prévu à la phase II. Il mentionne que le seul risque que court le CCVQ est que le colloque n'ait pas lieu et que sa crédibilité s'en trouve entachée.

Il souligne que cette entente va permettre d'aller chercher le montant nécessaire à la tenue de l'événement, d'où l'importance d'aller chercher un bon bailleur de fonds pour enclencher le processus. Les inquiétudes à propos des risques de l'engagement constituent, selon Claudette Blais, un risque calculé.

Louis Germain mentionne que la Phase I des États généraux est terminée et que la reddition de comptes a été faite envers le CA de la société du 400<sup>e</sup>. Aucune exigence de vérification financière n'a été demandée. Denis L'Anglais soulève qu'il pourrait être important maintenir une reddition de comptes et de faire valider systématiquement les dépenses relatives aux États généraux pour assurer la crédibilité du CCVQ. Un document financier présentant le suivi des dépenses pourrait devenir un atout majeur pour instaurer un climat de confiance lors des demandes de financement. Denis L'Anglais ouvre la discussion sur la question des exigences possible de la ville en terme de suivi financier.

Michel Leclerc suggère de demander à l'ENAP de devenir partenaire des États généraux. Louis Germain mentionne que toutes les idées de partenariat peuvent être discutées avec Etienne Berthold.

Le colloque se tiendra vraisemblablement au Musée de la civilisation en mai. La confirmation d'Hélène Pagé ne devrait pas tarder.

Pour les États généraux le lieu et la forme de l'événement ne sont pas arrêtés. La hauteur de la participation du public est une interrogation importante.

À propos de l'appel à communications et du comité scientifique du colloque, Daniel Jacques demande à ce que l'on s'assure qu'il y ait une bonne représentativité au sein du comité et des types de communications acceptées.

Jean Beauchesne revient sur les inquiétudes soulevées par l'entente qui lierait légalement le CCVQ et l'INM. Il suggère de changer l'entente par une lettre d'intention avec une clause de réserve qui permettrait de définir ultérieurement les clauses du contrat. Sur ce point, Louis Germain affirme vouloir s'en remettre à une relation à l'amiable avec l'INM. La proposition est appuyée par Claudette Blais.

## **5. Moulin à images – comité de suivi : rapport de Michel Leclerc**

Retour par Michel Leclerc sur le Moulin à images. Le comité de suivi mis sur pied par les riverains juge positivement le déroulement des événements estivaux. L'engagement de la Ville et d'Ex-Machina à intervenir à l'égard des bruits et du contrôle de la foule par les agents a répondu à l'appel des citoyens. Un seul bémol, la scène communautaire qui produisait des spectacles de rock progressif était de trop et peu appréciée par les visiteurs. Le comité a souligné qu'il pourrait être intéressant d'harmoniser les heures des présentations et a souligné l'encombrement des rues lors des événements. Le comité sera réactivé l'an prochain. La Ville et Ex machina ont fait de grands efforts et la tenue d'un tel comité de suivi constitue une expérience valable pour les autres projets de la Ville. Le CCVQ conclut que les recommandations ont été bien intégrées.

## **6. Marché du Vieux-Port : rapport de Michel Leclerc**

Michel Leclerc fait le suivi à propos du dossier du Marché du Vieux port. Il a préparé un document – dont le principal est joint en annexe – permettant de mettre en lumière la nature du marché. Ce marché est plus axé sur les produits transformés et de luxe que sur la vente de fruits et de légumes. De plus, le terrain n'est pas considéré comme contaminé puisque les résultats de l'étude environnementale en cours ne sont pas connus. Le marché du Vieux-Port est aussi le mieux pourvu en matière de stationnement. Louis Germain se demande quelle est la motivation actuelle de ses dirigeants. En le comparant aux marchés principaux de Montréal, celui de Québec paraît très bien en termes de gammes de produits, sauf les produits locaux de la ferme, sa localisation attire la clientèle locale et touristique. On devrait le conserver sur place quitte à l'agrandir ou à le recentrer sur ses priorités de choix de commerçants.

## **7. Les colloques de 2010 – suggestion de Véronyc Sansoucy**

Véronyc Sansoucy souhaite que le CCVQ prenne part au colloque «Patrimoine et tourisme» prévu en juin à Québec. Claudette Blais propose d'approcher Jacques Lamarche ou Serge Viau à ce sujet.

## **8. Suggestion de G. Roy : M&M, Jardin mobile, circuit Écolobus**

L'ex-présidente du conseil de quartier suggère la mise en place d'un marché M&M ou Jardin Mobile dans le Vieux-Québec. Josianne Gervais mentionne qu'il vaut mieux encourager le marché et l'épicerie de la Côte du palais avant d'encourager la venue d'autres commerces d'alimentation.

À propos de l'Écolo bus, Claudette Blais souligne qu'il est préférable de ne pas étendre le circuit au-delà de son aire actuelle car cela contrevient au concept de proximité. Par contre, créer d'autres boucles (notamment sur les rues St-Jean et Cartier) est une avenue intéressante.

## **9. Respect des ordonnances sur le bruit – dossier à confier**

Benoît Bossé aimerait savoir si le CCVQ peut intervenir dans le dossier du respect des ordonnances. Jean Beauchesne soulève qu'il n'y aura jamais réellement d'écoute de la part des autorités à propos de ce dossier. La meilleure façon selon lui est de promouvoir les lieux prévus pour ce type d'événements dans le plan d'urbanisme (surtout l'Agora). De plus, comme le souligne Claudette Blais, une telle ordonnance est par nature une permission de déroger au règlement et donc on a peu de recours face à cette réalité. Roger Bertrand s'interroge sur la possibilité d'une requête à Jean-Louis Duchesne ou à la Ville afin de comptabiliser les dépassements sur l'horaire prévu. Vu qu'il s'agit là de l'essence même de la demande de Benoît Bossé, on fera cette requête.

Denis L'Anglais propose de convoquer Anne Guérette lors d'une prochaine réunion du CA pour lui parler de nos priorités.

## **10. Comité de suivi RBCI : nomination du représentant CCVQ**

Retour sur le comité de suivi du Red Bull Crashed Ice. Il est proposé et résolu à l'unanimité que Claudette Blais représente le CCVQ sur le comité.

Louis Germain explique le quiproquo, avec Gestev, quant à l'annonce publique de la tenue du RBCI une semaine avant la date qui était initialement prévue pour l'édition 2010.

## **11. Surveillance des ventes de propriété (cour Morrin)**

Louis Germain attire l'attention des membres du CCVQ sur la vente de certaines maisons unifamiliales dans le Vieux-Québec et il aimerait que l'on travaille à les repérer et à s'assurer qu'elle ne soient pas subdivisées. Il faudrait voir s'il existe un moyen que la ville empêche la subdivision des maisons unifamiliale afin de les préserver. Louis Germain aimerait créer un comité de surveillance du CCVQ pour identifier les maisons et pour essayer de trouver des acheteurs pour prévenir leur destruction. Jean Beauchesne, Véronyc Sansoucy et Josianne Gervais proposent leur implication.

## **12. Recrutement – plan d'action – la suite**

Louis Germain souligne qu'au cours des deux ou trois prochaines semaines il sera possible de s'inscrire comme membre du CCVQ par le biais du site internet. Pour faciliter le renouvellement des cotisations des membres, il propose un engagement du 1er janvier au 31 décembre, avec possibilité de renouveler à partir du 1 septembre pour une durée de seize mois, soit jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Cette proposition est appuyée par Josianne Gervais et adoptée. Nadine Galy va faire une base de données Access qui va faciliter le suivi des renouvellements. Il est attendu que les membres du CA devront s'impliquer pour bonifier le membership du CCVQ.

## **13. La canonnade**

Retour sur la canonnade. Jean Beauchesne désire s'impliquer puisqu'il subit directement les conséquences de la canonnade, bien différente de celle jadis. Le canon ne semble pas le même car le bruit est beaucoup plus puissant. Denis L'Anglais va s'informer sur la nature du canon et Jean Beauchesne sur le bruit et ses conséquences neuro-physiologiques. Le CA conclut qu'il pourrait être intéressant de réagir sur le site internet à la suite des nombreuses plaintes, en mentionnant que le CCVQ va étudier le dossier.

## **14. Varia : le stationnement**

À la suite de sa participation au comité de suivi sur le stationnement initié par Claudette Bhérer de l'Association des gens d'affaires de la rue St-Jean, Claudette Blais demande au Conseil du CCVQ son avis sur le nombre d'heures souhaitable de stationnement pour les parcomètres dans le Vieux-Québec. Est-ce qu'on maintient le 2hrs ou l'étend-t-on à 5 hrs, à l'exception de la rue St-Jean ? De prime abord, étendre la durée du stationnement à 5 hrs semble faire consensus, cependant Louis Germain souligne qu'il est difficile de prendre position, car l'extension des heures de stationnement peut aussi enlever des places de stationnement pour les résidants. Il cite en exemple la possibilité pour les travailleurs d'utiliser les parcomètres et non les stationnements privés. Cette question fait ressurgir la question des vignettes et du positionnement des parcomètres dans les rues pour une meilleure cohérence entre les zones résidentielles et commerciales.

Fin de la réunion : 18h45.

### **En annexe, page suivante**

L'essentiel du rapport de Michel Leclerc sur le Marché du Vieux-Port.

## **Le Marché du Vieux-Port**

### **Les affirmations**

Il est trop petit pour augmenter le nombre de points de vente pour atteindre la diversité que l'on trouve au Marché Atwater ou au Marché Jean-Talon à Montréal.

On ne peut l'agrandir car le terrain autour est contaminé.

Il manque de stationnement.

### **La réalité**

La diversité actuelle des points de vente se compare avantageusement avec celles des marchés montrealais.

Il existe des possibilité d'agrandissement en complétant le quadrilatère occupé actuellement par le marché.

Le terrain, qui a été utilisé pour des voies ferrées, doit faire l'objet d'une étude environnementale phase 2 selon la loi québécoise de l'environnement. Selon ce que l'on a pu lire dans les journaux elle aurait été commandée par la Ville de Québec.

Il faut noter, que a proximité, il y a le stationnement du Marché, le stationnement Saint Paul, le stationnement de la SAAQ, le stationnement de la Marina et le stationnement contigu à l'édifice de la Société des traversiers.

Si l'on compare avec les stationnements des Marchés Atwater et Jean-Talon, le Marché du Vieux-Port est mieux pourvu. (voir les photos aériennes)

### Comparaisons de la répartition des points de vente entre le marché du Vieux-Port et le marché Atwater

	Fruits et légumes	boucherie / poissonnerie	fromagerie	fleurs	aliments naturels	boulangerie / pâtisserie	épicerie fine	tabagie	restaurant comptoir	produits de la ferme transformés	produits alcoolisés
Marché Atwater	36,92%	13,85%	4,62%	15,38%	1,54%	3,08%	3,08%	1,54%	4,62%	4,62%	1,54%
Marché du Vieux-Port	8,20%	13,11%	1,64%	1,64%	0,00%	1,64%	16,39%	0,00%	1,64%	3,28%	16,39%

	sapins et décorations de noel	brûlerie de café	nourriture pour animaux de compagnie	vêtements	bijoux et objets décoratifs	confiserie	cosmétiques	total
Marché Atwater	6,15%	1,54%	1,54%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Marché du Vieux-Port	1,64%	1,64%	0,00%	3,28%	6,56%	18,03%	4,92%	100,00%

## Marché du Vieux-Port

### Analyse de la situation

Type de commerçants (catégories utilisées au Marché Atwater)	répartition en nombre de points de vente
confiserie	18,03%
épicerie fine	16,39%
produits alcoolisés	16,39%
boucherie / poissonnerie	13,11%
fruits et légumes	8,20%
bijoux et objets décoratifs	6,56%
cosmétiques	4,92%
produits de la ferme transformés	3,28%
vêtements	3,28%
fromagerie	1,64%
fleurs	1,64%
boulangerie / pâtisserie	1,64%
restaurant / comptoir	1,64%
sapins et décorations de Noël	1,64%
brûlerie de café	1,64%
aliments naturels	0,00%
tabagie	0,00%
nourriture pour animaux de compagnie	0,00%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

Marché du Vieux-Port	niveau de priorité	total par critère	
		nombre	proportion
<b>Critères d'admissibilité des commerçants du Marché du Vieux-Port</b>			
producteurs membres de la coopérative des horticulteurs de québec	1	13	21,31%
producteurs transformateurs de la région	2	9	14,75%
producteurs non membres de la région	3	0	0,00%
producteurs transformateurs de l'extérieur de la région	4	1	1,64%
producteurs non membres de l'extérieur de la région	5	2	3,28%
transformateurs de la région	6	10	16,39%
transformateurs de l'extérieur de la région	7	1	1,64%
les distributeurs	8	17	27,87%
vendeurs de produits ni agricoles, ni agroalimentaires	9	8	13,11%
<b>Total</b>		<b>61</b>	<b>100,00%</b>